

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société romande d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 45 (1948)  
**Heft:** 4

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

**SOMMAIRE.** — Nécrologies : Ulysse Richard, Jules Fischer, Charles Rossel. — Liste des conférenciers, *L. Gapany*. — Rapport annuel de la S. A. R., *L. Gapany*. — Rapport de l'inspecteur des ruchers vaudois, *A. Valet*. — Primes de l'Agenda. — Et l'érable ? Et l'acacia ?, *A. Chérix*. — Conseils aux débutants, *M. Soavi*. — Echos de partout, *P. Zimmermann*. — Quelle race choisir, *Marcel Girardin*. — La ruche géante, *P. Pasquier*. — Blocage de la ponte, *Méguin*. — La page de la femme, *O. Rochat-Péclard*. — Pesées des ruchers. — Stations d'observations. — Communications des stations, *J. Walther*. — Etat des maladies contagieuses en 1947. — Lutte contre les guêpes, *G. Reichert*. — Fécondation des œufs, *R. Ruegger*. — Ouvrières pondeuses, *P. Cavin*. — Comment une guêpe tua une abeille — Nouvelles des sections.

## † Ulysse RICHARD

Dans le courant du mois de février, une foule immense d'amis et de connaissances est venue se pencher avec recueillement sur la tombe ouverte de notre cher collègue Ulysse Richard.

A côté de la profession de maréchal qu'il exerçait dans son village aimé de Peney-le-Jorat, Ulysse Richard s'occupait avec goût et passion de ses quatre ruches d'abeilles. Membre de la section d'apiculture du Jorat depuis 1942, il ne manquait à aucune de ses séances et suivait depuis fort longtemps déjà toutes assemblées, conférences ou films intéressant l'apiculture.

Ulysse Richard, à qui tous ses collègues disent ici, une fois encore, un dernier adieu, est parti pour la Patrie Céleste après une année de souffrances, emporté par un impardonnable cancer.

Que sa chère et fidèle épouse lise dans ce modeste témoignage la sympathie émue de tous les membres de la Section d'apiculture du Jorat.

*E. M.*

## † Jules FISCHER

Mort brutale, mort qui vous guette chaque jour, en mille endroits divers : à la montagne, à la forêt, sur la route. Tous y sont exposés, à toutes les heures et dans tous les travaux ou plaisirs.

C'est ainsi qu'elle a pris M. Jules Fischer. Parti, avec Madame Fischer, pour quelques jours de détente après une saison chargée, heureux de sentir les premiers effluves du printemps sur les bords attrayants de la Méditerranée, ils ont quitté Nice un matin pour une tranquille excursion d'une journée. Au retour, avant la nuit, on allait sans hâte, roulant à l'allure d'un conducteur très expérimenté et prudent. La route est droite, le soleil n'éblouit pas, aucun véhicule, à peine quelques passants. Un choc ! Rupture

d'une vertèbre cervicale : un mort, une blessée gravement atteinte, qui se réveille sur un lit d'hôpital, sans nulle vision de l'accident, sans un souvenir de ce qui a pu se produire. Egards sympathiques des autorités, soins attentifs du personnel de l'hôpital de San-Remo, tragique retour, après quelques jours en ambulance.

Figure originale, souriante, sympathique, caractère ferme et droit, bienveillant, voilà ce qu'était Jules Fischer pour tout le personnel de sa maison et pour ses amis ; simple, modeste, se plaisant dans son intérieur et sa jolie propriété de Pully, tel était l'homme.

Apiculteur soigneux, minutieux, entendu, dont le rucher méritait les éloges du plus sévère praticien, point routinier, mais expérimentateur prudent, toujours désireux de connaître mieux les abeilles qu'il aimait, allant jusqu'au Tessin pour y interroger M. Snavascini, tel était notre collègue.

Madame Fischer, en bonne voie de guérison, et son fils, supportent avec un magnifique courage leur dure épreuve. La Société d'apiculture de Lausanne s'incline avec une respectueuse sympathie devant leur grande douleur.

A. G.

### † Charles ROSEL

Brutale, oui, mais insidieuse aussi, la funeste visiteuse s'installe, travaille sans se faire remarquer, sans douleur, sans troubler sérieusement l'organisme et puis un jour néfaste, quand elle se croit sûre de sa victoire, elle révèle ses ravages.

Ainsi fut frappé M. Charles Rossel, fonctionnaire très apprécié dans les bureaux des C. F. F., au siège de Lausanne. Le mal s'est révélé en juin, et ce furent des mois de souffrances et d'espoirs tenaces, jusqu'à ce début de mars, où l'inexorable main a couché pour toujours, à 63 ans, le chef aimé de la famille.

M. Rossel était un apiculteur né, petit-fils et fils d'apiculteurs. Son rucher de 17 colonies est placé au milieu d'un beau verger et bien installé sur la pente du coteau de la Chablière. Les ruches sont alignées, suffisamment espacées et aérées ; en avant, une jolie installation d'abreuvoir, où déjà viennent puiser les abeilles. Une vasque élevée sur une pyramide de blocs reçoit un filet d'eau qu'elle déverse sur les pierres et dans un bassin ; où des poissons rouges empêchent le pullulement de larves de moustiques ; quelques touffes vertes habillent la pyramide et facilitent les buveuses. Rucher d'amateur aimant les abeilles, puisant dans leur commerce des joies saines et nécessaires pour combattre la lassitude d'un labeur absorbant.

A Madame Rossel, à sa fille, à ses quatre fils, va notre sympathie émue et profonde.

A. G.

### Liste des conférenciers

En vue d'établir une nouvelle liste des conférenciers qui paraîtra dans le *Bulletin*, nous prions instamment tous les membres de la Romande, qui sont à même de rendre service à nos sections en donnant des causeries apicoles, de bien vouloir s'adresser au soussigné *avant le 15 avril*. Ils voudront bien indiquer leur adresse, ainsi que les sujets de leurs conférences.

*L. Gapany, président.*

### Rapport annuel de la S.A.R.

L'année dernière, à pareille époque, nous exprimions le vœu de voir se rétablir enfin et d'une manière définitive, la paix à laquelle aspiraient aussi bien les nations victorieuses que les vaincues. Hélas ! ce ne fut pas le cas ; la paix est, en effet, plus absente que jamais des esprits et des cœurs.

Péniblement sortie des années de guerre, encore toute essoufflée de l'effort gigantesque qu'elle a dû accomplir pour surmonter la tempête, l'humanité vit déjà dans la crainte et l'angoisse de nouveaux cataclysmes qui pourraient se déchaîner sur notre pauvre monde.

Une des conséquences les plus fâcheuses de la guerre, c'est la haine implantée dans le cœur des hommes. Cette haine, si contraire à la charité que recommande l'Evangile, trouve, il est vrai, des circonstances atténuantes dans les injustices dont sont victimes, chaque jour, d'innombrables innocents ; elle est entretenue par le besoin qu'ont les peuples de défendre leur indépendance ; elle est même exaltée, par certains discours, comme une sorte de patriotisme sacré. Aussi, subissant l'influence de l'esprit qui nous entoure, ne sommes-nous pas exposés nous-mêmes, sans même toujours nous en rendre compte, à devenir, plus qu'en temps ordinaires, durs, vindicatifs, exigeants, portés à la critique et à la mauvaise humeur ? Si nous n'y veillons pas, cet esprit de critique et d'indépendance exagérée risque fort de nuire à l'entente indispensable à la bonne marche de toutes nos entreprises.

En face de cette mentalité actuelle, que tous s'efforcent donc, dans leur sphère d'influence, de développer l'esprit de compréhension mutuelle et d'affable cordialité. Sans doute, jamais il ne faut être faible, sous prétexte de douceur ; jamais il ne faut, par indulgence excessive, oublier les droits de la justice et de la raison. Mais on risque de ne pas être assez bon, plutôt que de l'être trop.

Ah ! que la vie serait plus saine et plus belle dans nos familles, dans nos groupements de tous genres, si l'on écoutait mieux son cœur et si l'on avait plus d'intelligente bonté !

Après ce préambule plutôt d'ordre général, permettez-moi

maintenant, de saluer au milieu de nous, la nombreuse cohorte de nos chers vétérans pour leur fidélité à la Romande pendant 35 ans. Nous aurons l'occasion de les féliciter et de leur remettre un modeste souvenir, tout à l'heure, à l'issue du banquet. En attendant, je suis heureux de citer les noms de ces vaillants et fidèles apiculteurs :

*50 ans d'activité* : MM. Schumacher, ancien rédacteur, St-Sulpice. Bourquin Henri, Sombeval. Capt Denis, Grandson. Gueissaz Paul, Ste-Croix. Berthouzzo, Vve de François, Premploz. Gaillard Henri, Ardon. Collaud Paul, Les Planchettes. Jordan Alfred, Carouge (Vaud).

*35 ans d'activité* : MM. Amiet Alfred, Orges. Blanchet Emile, Leytron. Blanchet Gilbert, Leytron. Bohnenblust Adolphe, St-Imier. Bovet Edouard, Villars-le-Grand. Chaboz Emile, Sierre. Chabley Emile, Sierre. Chaillet Henri, Yverdon. Chambettaz Simon, Assens. Cherix-Locher Paul, Bex. Cruchet Charles, Grandson. Délessert Ernest, Dommartin. Dickson Jacques, Dombresson. Doy Louis, Balaigues. Dutoit Joseph, Vilars-le-Terroir. Duvernay Jean-Luc, Lens. Dulon John, Rennaz. Etique Joseph, Courroux. Farquet Marcellin, Chamoson. Fähndrich Joseph, Viques. Francfort Jules, Vallorbes. Gilloz Barthélemy, Haute Nendaz. Girard Antoine, Martigny-Guercet. Humbert Alphonse, Corcelles sur Concise. Humbert Paul, Corcelles-sur-Concise. Jean-du-Chêne Auguste, Vallamand. Jaton Aloïs, Le Mont sur Lausanne. Mages Louis, Lausanne. Marchand Georges, Novalles. Marchand Maurice, Vugelles-la-Mothe. Matthey Joseph, Martigny-Bourg. Mégroz Aimé, Savigny. Miauton Charles, Oleyres. Michaud Paul, Bussigny. Narbel Edouard, Goumoens-la-Ville. Nicolier Alexis, Oleyres. Papilloud Joseph, Ayent-Conthey. Rappaz Léon, Sierre. Rey Arthur, Vuarmarens. Richard Charles, Rances. Saunier Joseph, Cornol. Thibaud François, Concise. Thiébaud Charles, Cormondrèche. Touchon Louis, Valangin. Subilia Robert, Vennes sur Lausanne. Willemin Joseph, Saulcy.

Il convient également de rappeler dans ce rapport le souvenir de nos chers membres qui nous ont quitté pour l'au-delà, pendant l'année écoulée.

Pour la plupart, vous avez pris la peine d'envoyer à notre journal une courte notice nécrologique, rappelant les mérites de ces chers disparus au sein de leur section. Soyons-leur reconnaissants d'être restés fidèles à notre association romande jusqu'à leur dernier jour ; aussi leur garderons-nous le meilleur souvenir.

Qu'il fait bon savoir qu'on est membre de cette grande famille des apiculteurs romands, qu'on bénéficie d'une longue tradition ! Le visage aimé des chers disparus se dessine plus nettement dans notre mémoire, et on se sent plus près d'eux, à mesure que le so-

leil disparaît derrière la montagne et que l'ombre des grands arbres s'allonge sur notre route.

Parmi ceux qui nous ont quitté dans le cours de ce dernier exercice, je dois malheureusement citer le nom de celui qui fut pendant plus de trente ans l'âme de la Romande, ce très cher M. Schumacher.

Son vieil et fidèle ami Mayor, notre président d'honneur, a retracé dans le *Bulletin* de février la vie si méritoire du cher défunt. Il l'a fait brièvement, voulant précisément par là, respecter la grande modestie dont M. Schumacher nous a donné, tout le long de sa vie, un si bel exemple.

Dans ses dispositions de dernières volontés, le cher défunt n'a-t-il pas manifesté le désir qu'il n'y ait, lors de ses funérailles, ni fleurs, ni discours ?

Le surlendemain du décès, les membres du comité central qui se trouvaient à Lausanne à l'occasion d'une séance, n'ont pas manqué de se rendre au domicile mortuaire pour présenter à la famille en deuil leurs sincères condoléances. Avec quelle poignante émotion n'avons-nous pas revu ce grand ami qui semblait reposer si tranquillement avec le sourire aux lèvres, comme nous avions l'habitude de le voir toujours. Et sur le linceul blanc qui le recouvrait, on voyait quelques abeilles cueillies devant son rucher par une main pieuse et amie, lui tenir compagnie jusqu'à la tombe.

Le 22 janvier, ses collègues du comité, ainsi que MM. Dr Morgenthaler et Lehmann l'accompagnaient à sa dernière demeure. De très nombreux membres de la section de Lausanne dont faisait partie le cher défunt étaient là aussi, avec leur président, ainsi que beaucoup d'apiculteurs des environs pour rendre un ultime témoignage de religieuse sympathie à cet ami si méritant.

Je n'ai pas la prétention de retracer la carrière si magnifiquement remplie de ce cher collègue et ami ; il faudrait pour cela tout un livre.

On peut dire cependant, sans crainte d'exagérer, que depuis 1915, M. Schumacher a consacré tout son temps à la Romande, comme rédacteur de ce journal que tout le monde appréciait et était impatient de lire, comme rédacteur des conseils aux débutants qui faisaient la joie des anciens aussi bien que des jeunes.

Que d'heures n-a-t-il pas consacrées, chaque jour, en hiver surtout, à la bibliothèque de la Romande ? Il était si heureux de rester ainsi en contact avec tant d'apiculteurs auxquels il prodiguait de judicieux conseils dans les lettres si cordiales qui accompagnaient l'envoi de livres. Aussi les abonnés habituels de la bibliothèque lui étaient si reconnaissants qu'on avait plaisir à les voir profiter d'une assemblée ou d'une fête de la Romande pour venir serrer la main à celui qu'ils ne connaissaient que par cor-

respondance et qui leur inspirait tant de sympathie et de confiance par sa grande simplicité.

M. Schumacher a rempli très consciencieusement les fonctions de caissier de la Romande pendant 33 ans. Son travail a considérablement augmenté avec les années puisque l'effectif a doublé dans l'espace de quinze ans. Notre ancien caissier ne consentait à disposer des deniers qui lui avaient été confiés qu'après avoir été convaincu qu'il s'agissait d'œuvres utiles. Si nos finances sont en bonne posture en ce moment, nous le devons avant tout au travail consciencieux de M. Schumacher qui avait repris la caisse en 1915 avec une dette de 715 francs.

Sur la demande de M. Schumacher et de ses collègues du comité central, un expert comptable des plus qualifiés, M. Duruz, a bien voulu se charger de vérifier en détail les comptes de ces deux dernières années.

M. Duruz vous dira tout à l'heure ce qu'il pense du gros et consciencieux travail fourni par notre regretté caissier. Nous regrettons que M. Schumacher ne soit plus là pour recevoir publiquement nos hommages de vive reconnaissance pour tant de dévouement.

Si je ne craignais d'abuser de votre patience, je relèverais encore d'autres qualités admirables dont ce cher ami a fait preuve tout au long de sa carrière. Une de ces qualités qui nous a le plus frappé, c'est certainement sa droiture, sa grande sincérité. Il s'efforçait, en effet, d'avoir lui-même et d'inspirer aux autres le culte de la sincérité. Ses paroles, ses gestes, ses attitudes, toute sa conduite, en un mot, inspirait la confiance. Il savait bien que la vie sociale est impossible sans la confiance et la confiance mutuelle suppose la sincérité. Soyons-lui donc reconnaissants de nous avoir encouragés, par son exemple de tous les jours, à nous élever toujours plus haut vers cet idéal de la bonté qui a toujours été le sien.

L'œuvre et l'exemple de ce cher ami resteront bien vivants dans le cœur de tous les apiculteurs romands, qui garderont de lui le souvenir d'un homme de grande énergie et de haute intelligence, dont toute l'existence fut de travail, de droiture et de dévouement.

En signe d'ultime hommage de reconnaissance envers M. Schumacher et tous ceux que la mort a ravi trop tôt à notre affection, je vous prie, chers messieurs, de vous lever.

Nous réitérons aux membres de la famille Schumacher l'expression de notre religieuse sympathie. Son épouse dévouée surtout a droit à notre vive reconnaissance, car elle a été pour son mari une précieuse collaboratrice. Elle ne ménageait ni son temps ni ses peines dès qu'il s'agissait de la Romande. Aussi,

nous ferons-nous un plaisir de lui offrir le modeste souvenir que nous comptions remettre à son mari comme vétéran, avec 50 ans d'activité au sein de notre association. *(A suivre.)*

**Rapport de l'inspecteur cantonal des ruchers vaudois pour l'année 1947**

*Comptes 1946*

Par son arrêté du 28 mars 1947, le Conseil d'Etat, vu le préavis du département de l'Intérieur, a fixé à fr. 0.40 par ruche la contribution annuelle ordinaire alimentant la Caisse d'assurance contre les pertes occasionnées par la loque et l'acariose des abeilles.

Le résumé des comptes se présentait comme suit au 31 décembre 1946 :

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Indemnités pour pertes de colonies	14,051.08	
Intérêts perçus		1051.82
Contributions perçues		10,962.40
Subside fédéral et divers		3102.05
Excédent des recettes pour l'exercice	1065.19	
	<u>15,116.27</u>	<u>15,116.27</u>
Fonds de réserve au 31 décembre 1945		31,570.93
Excédent de recettes pour l'exercice 1946		1065.19
Plus-value du rentier au 31 décembre 1946		203.40
Fonds de réserve au 31 décembre 1946		<u>32,839.52</u>

*Recensement des colonies*

Le canton de Vaud comptait au 1er janvier 1947 : 27456 colonies  
au 1er janvier 1946 : 24999 colonies  
L'augmentation est de 2457 colonies

Les ruches de paille disparaissent peu à peu. Il n'en reste que 97.

Les tableaux de recensement qui n'ont pas été délivrés aux inspecteurs de ruchers en 1947 le seront de nouveau en 1948.

*Inspections*

Les inspecteurs des ruchers ont consacré 226 ¾ journées pour les contrôles officiels des colonies. Ils ont visité 946 ruchers comptant au total 7899 colonies. Leurs déplacements représentent 2498,4 km.

A côté des inspections légales, ils ont effectué des visites de ruchers à l'occasion des ventes pour liquidation, déménagements définitifs ou temporaires. Pour ces travaux, ils sont rétribués par les apiculteurs.

Les frais occasionnés par les inspections se montent à fr. 5128.05.

*Apiculture pastorale, transports de ruches dans le canton et au dehors*

Nous rappelons aux apiculteurs qui pratiquent l'apiculture pastorale, à ceux qui font le commerce d'abeilles, achats ou ventes, qu'ils veuillent bien se conformer aux articles 17 et suivants de l'arrêté d'exécution du 3 mai 1926 de la loi de 1923 sur les épizooties.

*Art. 17.* — Toute personne qui introduit dans son rucher des colonies de provenance étrangère au canton doit en informer l'inspecteur cantonal. La ou les colonies seront visitées dans les huit jours aux frais du propriétaire et, si elles sont reconnues malades, détruites sans indemnités.

*Art. 18.* — Toute personne qui désire transporter des abeilles dans une autre commune que celle de leur séjour ordinaire doit en faire la demande

à l'inspecteur cantonal en indiquant le lieu où elle veut les conduire. L'inspecteur cantonal fera visiter, aux frais du requérant, les ruches ou ruchers par l'inspecteur régional. S'il n'y trouve pas trace de maladie et que le lieu de transport ne soit pas contaminé, l'autorisation sera accordée. En cas contraire, elle sera refusée.

Nous prions les apiculteurs pratiquant l'apiculture pastorale, dans le but de faciliter l'organisation des inspections, d'adresser leurs demandes au début d'avril. Trop souvent nous avons reçu des demandes tardives, voire la veille du départ. L'inspecteur ne peut pas toujours disposer de son temps comme il le voudrait.

Nous rappelons enfin que les contraventions sont punies conformément aux dispositions de la susdite loi. *(A suivre.)*

### Primes de l'agenda apicole romand 1948

Les trois numéros suivants sont sortis au tirage au sort :

1<sup>re</sup> prime : 1108 2<sup>me</sup> prime : 1179 3<sup>me</sup> prime : 0157

Les apiculteurs possédant les agendas contenant les numéros ci-dessus sont priés de détacher le bon-prime de la feuille de couleur (sous la table des matières) et l'envoyer, muni de leur adresse à l'*Agenda apicole romand, St-Aubin (Ntel)*. Dernier délai, 31 août.

### Et l'éable ? Et l'acacia ?

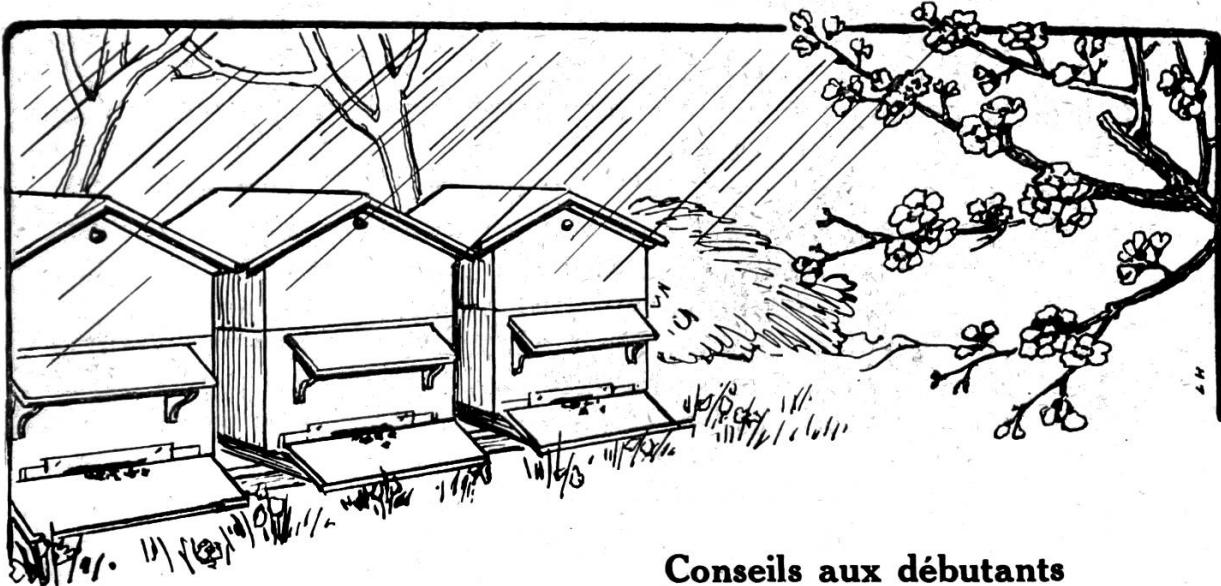
On parlait, dans un numéro précédent, du platane et du marronnier comme arbres d'ornement. Pourquoi ne plante-t-on pas davantage d'éables sur les places et le long des routes ? Voilà un arbre qui est très beau, très mellifère, à croissance assez rapide et qui a un bois fort apprécié. Une commune qui en planterait se formerait un capital-bois, tandis que le marronnier a un bois à peu près nul. J'ai vu des éables magnifiques à Berne. A Coire, des avenues entières en ont été bordées récemment.

Dans un petit village de la Haute-Broye, j'admiraient quatre beaux éables en pleine vigueur, autour de l'église. Le jeune instituteur m'a dit qu'il lui semblait bien que c'était des éables, mais que son prédécesseur avait cru et fait croire au village que c'était des platanes. J'en ai bien ri. Voilà donc un vieux collègue qui a sans doute appris et retenu que le cheval d'Alexandre s'appelait Bucéphale, mais qui ne distingue pas un éable de chez nous, l'arbre historique et glorieux des Grisons, de l'exotique platane.

L'acacia aussi est très mellifère ; son bois est dur, brun, de grande valeur. On pourrait en planter plus souvent. Il est vrai qu'il croît assez lentement, qu'il drageonne quelquefois un peu trop, mais il se contente d'un sol pierreux et sec, ce qui peut être un avantage.

Voici le moment où l'on plante des arbres d'ornement. Que les apiculteurs qui ont quelque influence dans les communes pensent à l'acacia et surtout à l'éable. S'ils peuvent faire prévaloir leur point de vue, ils n'auront certes pas rendu service qu'aux abeilles.

*A. Chérix.*



### **Conseils aux débutants pour avril 1948**

Quel temps magnifique pendant toute cette première quinzaine de mars. Au rucher, la vie avait repris son cours, nos abeilles allaient, venaient affairées. Que de belles pelotes de pollen ont pris en ce début de mois, le chemin de nos ruches. Dans les vergers, les arbres ont déjà gonflé leurs bourgeons, certains même sont près d'éclater, tandis que les abricotiers ont déjà revêtu leur superbe toilette blanche. Heureusement, il semble que depuis deux ou trois jours l'air fraîchit. Ce retour du froid retardera quelque peu, espérons-le, la végétation vraiment trop précoce cette année. Cela nous rappelle 1946.

Ce temps extraordinairement chaud pour la saison a mis nos ruches en fièvre. Nos reines ont pondu, pondu ; les plaques de couvain se sont étendues rapidement, ont sauté d'un cadre à l'autre, et dans nombre de ruchées on doit trouver quatre et même cinq cadres de couvain. Je serais presque tenté de dire que c'est trop pour la saison, car il y a à craindre pour la santé de ces colonies, s'il revenait du grand froid.

Aussi, faut-il, plus que jamais, surveiller attentivement le calfeutrage. S'il est indiqué de tenir au chaud nos ruchées pendant l'hiver, il l'est encore davantage dès que la reine a recommencé sa ponte. Le couvain est délicat, très sensible, aussi tout doit être mis en œuvre pour le protéger contre des retours offensifs et presque certains du froid ; nous avons près d'un mois d'avance sur les années ordinaires.

Cette mise au chaud économisera aussi les provisions qui ont été largement mises à contribution pendant cet hiver où, presque chaque semaine, nos abeilles ont pu sortir, et, cela particulièrement depuis le début de février. Soyez donc précautionneux. Prenez toutes les mesures utiles pour maintenir dans vos colonies une douce température afin d'éviter un gaspillage de nourriture,

faciliter la ponte de la reine et permettre un développement normal et constant du couvain.

C'est en effet vers ces buts : *avoir de nombreux cadres de couvain, remplir nos ruches d'abeilles* que doivent tendre tous nos efforts. Seules les ruches superbement peuplées, comptant des bataillons imposants de butineuses, seront capables de nous procurer de substantielles récoltes. Mais encore faut-il que ces légions soient prêtes à se lancer à l'assaut des fleurs dès que celles-ci entr-ouvriront leurs corolles. Dans nos régions, le temps du butinage est très court, aussi faut-il faire l'impossible pour arriver à temps, et ne pas avoir des colonies imposantes quand « vendanges sont faites ».

Le temps vraiment printanier de ces dernières semaines nous a sérieusement aidé à atteindre le but recherché ; mais cela ne saurait suffir. D'autres conditions sont-elles aussi indispensables, essentielles. Avoir de jeunes reines, prolifiques, entourées de nombreuses abeilles jeunes aussi, capables de nourrir copieusement et tenir au chaud un imposant couvain ; des provisions abondantes de miel et de pollen ; de l'eau en suffisance à disposition et, si c'est nécessaire, donner à nos ruchées un nourrissement spéculatif de saison. L'exposition du rucher, son orientation, les courants qui y soufflent, jouent aussi leur rôle dans cette préparation de nos ruches à la récolte. Au printemps, la valeur d'une colonie, son dynamisme se juge en quelque sorte au nombre de ses cadres de couvain.

Mon cher débutant, la façon dont vous conduirez votre rucher en avril peut être, dans une large mesure, déterminante pour le résultat que vous obtiendrez dans l'année. Certes le temps, propice ou non, la flore mellifère, la densité des colonies de votre région vous favoriseront ou désavantageront.

Que faire au rucher en avril ? En tout premier lieu, si vous ne l'avez encore fait, *contrôler les provisions*. Au printemps et tout particulièrement cette année, la consommation est importante. La nourriture des larves, préparée par les jeunes nourrices et composée de miel, de pollen et d'eau, absorbe rapidement une grande quantité des provisions emmagasinées en automne. La récolte printanière de miel et de pollen, très aléatoire, est toujours insuffisante pour combler les vides aussi faut-il veiller, et surtout chez les bonnes ruches, que les magasins soient abondamment pourvus. Il serait regrettable de voir périr en cette saison, par pure négligence, des colonies prospères et pleine de promesses.

Donnez-donc, à vos colonies dans la déche, de bonnes doses de sirop tiède dans lequel vous aurez mis un peu de miel, afin de leur permettre de reconstituer des réserves. N'oubliez cependant pas, cher débutant, qu'à cette époque de l'année, la reine a un

immense besoin de place pour étendre sa ponte. Ce serait une grave erreur que de garnir tous les cadres de nourriture. Il faut dans nos ruches des provisions pour parer aux jours de mauvais temps, une certaine marge pour combler l'insuffisance des apports, mais la reine en mal de pondre ne doit jamais être arrêtée par manque de place.

Cette première visite du printemps doit nous donner une idée exacte de la valeur de nos colonies. *Un examen attentif du couvain* nous dira bien vite ce que vaut la reine. S'il est abondant, compact et groupé, si tout autour se trouve un large cercle de larves de tous âges, d'un beau blanc nacré, ne nous éternisons pas dans la recherche de la majesté, refermons au contraire au plus vite, et laissons ce petit monde à son labeur. *L'état sanitaire* doit aussi nous préoccuper à cette saison : des larves brun chocolat ou tachées d'un petit point jaune, d'autres mortes ou des déchets collés à la paroi de la cellule, des souillures sur les cadres, contre les parois intérieures, sont des indices presque certains que la maladie est au rucher, que loque, acariose, nosémose ou dysenterie en veulent à nos abeilles.

Dès que vous trouvez du suspect, mon cher débutant, refermez votre ruche et demandez sans tarder à un apiculteur expérimenté ou mieux à votre inspecteur des ruchers de venir visiter vos colonies. Il est préférable de déranger (non comme Guillot criant au loup) quelqu'un et de ne trouver aucune maladie, plutôt que de laisser celle-ci s'étendre, prendre de la virulence et peut-être, infecter toutes les ruches de la région.

*Les cadres* seront aussi soigneusement examinés. Il est indispensable que ceux composant le nid à couvain soient de toute première qualité. Lors de cette visite, retirons dans les bords les cadres défectueux. Ils peuvent encore être utiles comme magasins. Le temps de la floraison des arbres fruitiers est particulièrement propice pour la construction de nouveaux cadres. Profitons donc de donner à chacune de nos ruchées une cire et même deux, à quinze jours d'intervalle, que nous placerons à côté du dernier cadre de couvain. Si le temps est absolument sûr et chaud, que la population soit très forte, on pourra même le mettre en plein centre du couvain. Un coup de sirop le soir et 48 heures après, le rayon sera construit et pondu.

Nombreux sont encore les travaux d'avril. Il m'est malheureusement impossible d'entrer aujourd'hui dans plus de détails. Consultez, mon cher débutant, pour le surplus, un bon ouvrage d'apiculture.

Pendant ce mois d'avril, qui permet tous les espoirs au rucher, bon travail et nombreuses satisfactions.

Gingins, le 19 mars 1948.

*M. Soavi.*



### *Vers le prochain congrès international d'apiculture*

Après une interruption de dix années, le prochain congrès international d'apiculture aura lieu en 1949 à Amsterdam, probablement vers la fin du mois d'août, comme l'a suggéré une délégation hollandaise. Au nom de l'Apis Club, M. Jllingworth, Grande-Bretagne, a donné son adhésion à ce projet.

Toutes les organisations apicoles du monde seront bientôt invitées par M. Lehmann, président de la Société suisse des Amis des abeilles et secrétaire permanent de l'Apis Club, à participer à ce congrès.

### *A l'Académie des sciences de Paris*

L'Académie des sciences a décerné le prix Vermorel à M. C. Toumanoff, chef du service antipaludique de l'institut Pasteur de Saïgon et auteur de nombreux ouvrages notamment sur « Maladies des abeilles » et « Ennemis des abeilles ».

### *Vers la création de races d'abeilles contrôlées*

Le département de l'Agriculture des E. U. vient de faire connaître la découverte de deux entomologistes, attachés aux laboratoires d'Etats, le Dr O. Mackensen, de la station expérimentale de la Louisiane, et le Dr W. C. Roberts, de la station expérimentale du Wisconsin. Les reines vierges soumises à un traitement anesthésique à l'acide carbonique se mettent à pondre aussitôt des œufs produisant des mâles. Il devient possible d'augmenter la rapidité de création de souches d'hybrides dont les géniteurs peuvent être parfaitement contrôlés. Cette découverte jointe aux perfectionnements qui viennent d'être apportés par ces deux savants à l'appareil d'insémination artificielle des reines, ouvre de grandes possibilités dans la création de variétés d'abeilles.

Le traitement à l'acide carbonique stimule aussi la ponte des reines fécondées, et grâce à l'insémination artificielle il permettra d'accélérer les résultats que l'on cherche à obtenir par la consanguinité.

L'appareil d'insémination artificielle est réalisé commercialement et peut être livré aux institutions ou aux particuliers au prix de 95 dollars franco. (*Revue française d'apiculture.*)

*L'altitude affecte-t-elle les reines abeilles ?*

Etant donné l'emploi croissant des avions pour le transport à longue distance du bétail et des abeilles, les apiculteurs du Canada, des Etats-Unis et de l'Australie se demandent si l'opinion exprimée par certains experts est juste : à savoir qu'une abeille reine transportée à plus de 3000 pieds d'altitude, perd une certaine partie de sa capacité de reproduction.

On fait un très grand usage de l'avion sur le continent de l'Amérique du Nord pour le transport des abeilles et il s'est même développé un commerce d'outre-mer d'abeilles entre les Etats-Unis et l'Australie. Cette question a donc toute son importance pour les « apiculteurs-volants » d'Outre-Atlantique.

*Appareil à fixer le fil de fer dans les cadres*

Chacun sait que la pose des cavaliers et la tension du fil de fer dans les cadres sont des opérations longues et fastidieuses. Aussi vient-on de lancer sur le marché français un petit appareil, fort bien conçu, qui permet de faire ce travail automatiquement. L'appareil en question fixe le cavalier, débite le fil de fer et le tend en agissant simplement sur un levier qui peut être actionné à la main ou au pied. L'inventeur a même prévu la création d'un modèle mû à l'électricité !

*P. Zimmermann.*

**Quelle race choisir ?**

Dans un savant exposé paru sous le titre « Nous bâtirons », dans les Bulletins de septembre et octobre derniers, M. P. Zimmermann a soulevé la question de l'adoption d'une race unique, propre à la Suisse romande. A notre étonnement, nous devons constater que ce problème, pourtant important, paraît n'avoir suscité que bien peu d'intérêt chez les éleveurs romands, aucun de ceux-ci n'ayant jugé utile de faire connaître, par la voie du *Bulletin*, ses idées à ce sujet ou de présenter quelques suggestions pouvant intéresser l'ensemble des apiculteurs.

Puisque nous voici au début d'une nouvelle saison apicole, me serait-il permis de communiquer quelques réflexions et modestes vues personnelles sur cette question ?

La mise sur pied d'un organisme qui aurait pour tâche de coordonner les efforts des éleveurs romands doit, certainement être encouragé mais, il ne faudrait, cependant, pas perdre de vue qu'une réglementation trop stricte peut facilement devenir paralysante. Les abeilles romandes sont-elles aussi dégénérées que

nous le dit M. Z. ? Je l'ignore et suis même enclin à penser qu'elles seraient peut-être trouvées toutes excellentes, si les possibilités de récolte faisaient moins souvent défaut. Il est hors de doute, toutefois, qu'elles pourraient être grandement améliorées. L'accord sur un type unique, tel que le préconise M. Z., risque bien, cependant, de demeurer du domaine de l'utopie.

Même sans faire état de l'individualisme romand, il est permis de douter de la possibilité d'arriver à une entente complète sur ce point. L'exemple de la Suisse alémanique me paraît probant à cet égard ; on y voit une floraison de « Martha », « Flora », et autres « Nigra » ; elles ne sont peut-être toutes que des souches régionales dérivées d'une race type ; est-ce suffisant pour prétendre qu'il s'agit réellement d'un type unique ? Je rappelle, en passant, sans commentaire, l'opinion exprimée par M. Fleury, dans le *Bulletin* de janvier, sur les reines « Nigra » : « Elles ne valent pas les Italo-noires provenant d'un croisement judicieux ».

Je n'entends, cependant, pas dire qu'il faille renoncer à l'espoir d'obtenir plus d'uniformité dans l'élevage romand, mais montrer simplement que la décision d'élever telle race plutôt qu'une autre — que pourrait prendre une commission nommée à cet effet — serait immanquablement un peu arbitraire. Elle rencontrerait, de ce fait, une forte opposition de la part de nombreux apiculteurs, ce qui nuirait à l'amélioration rapide et générale recherchée ; on comprendra facilement qu'il serait absolument indispensable de procéder avec plus de diplomatie.

M. Zimmermann estime que c'est à la race commune qu'il faut avoir recours pour rénover l'élevage dans notre pays mais, il nous dit aussi qu'en Suisse romande, au point de vue racial, c'est un vrai chaos. Où trouver, alors, la pure race commune pouvant donner, éventuellement satisfaction ? à l'étranger, probablement et, l'ayant trouvée, comment, par la suite, contrôler la pureté des souches élevées dans le pays, s'il s'agit d'une abeille ayant, telle la caucasienne, trop de ressemblance avec celle qu'elle doit supplanter ? De plus, s'il faut absolument demander à l'étranger ce que l'on ne trouve plus chez nous, pourquoi ne choisirait-on pas l'abeille italienne ?

Il est notoire que beaucoup d'apiculteurs ne veulent pas entendre parler d'une autre race que la commune mais, il est non moins certain que nombre d'autres sont très satisfaits de l'abeille italienne. J'estime donc que, si l'intention de s'atteler sérieusement à la création d'une race propre à la Suisse romande est excellente en soi et fort louable, il ne faudrait pas, pour autant, abandonner l'abeille italienne.

Celle-ci est toujours, sauf erreur, la plus recherchée dans le monde ; elle possède toutes les qualités d'une excellente abeille

et le contrôle de la pureté de la race est très facile. On prétend parfois, qu'elle ne s'adapte pas suffisamment à certaines conditions climatiques ; c'est un défaut qui doit pouvoir être corrigé ; n'a-t-elle pas été introduite, avec plein succès, dans des pays à climat encore moins favorable que le nôtre.

Si, sous ce rapport, les résultats obtenus jusqu'à maintenant en Suisse n'ont pas été entièrement satisfaisants, n'y aurait-il pas lieu d'incriminer, éventuellement, les méthodes employées ? ; a-t-on, en outre, été assez persévérateurs et les essais ont-ils été faits sur une échelle suffisamment vaste ? Il est permis d'en douter si l'on songe aux magnifiques résultats obtenus depuis longtemps par les éleveurs américains avec cette abeille. Il s'agirait donc de rattraper le temps perdu et de faire sortir rapidement l'élevage romand des difficultés dans lesquelles il se trouve présentement. Le programme que nous soumet M. Z., pour y parvenir, paraît, dans son ensemble, devoir donner toute satisfaction mais son application à une race unique risque, comme je l'ai signalé plus haut, d'en limiter considérablement l'efficacité. Je suggère, en conséquence, de procéder un peu différemment.

La mode est aux compétitions ; pourquoi ne pas adopter cette forme d'émulation ? Il y aurait lutte, donc, indiscutablement amélioration ; toute l'apiculture romande en bénéficierait. C'est, je crois, le seul moyen vraiment pratique de progresser véritablement. Pour réussir, il faudrait cependant avoir la sagesse de se limiter à la création de deux groupes seulement qui devraient suffir à rallier tous les éleveurs à cette action.

Il y aurait, par exemple, le camp de ceux qui entendent rester fidèles à l'abeille commune et celui des partisans de l'abeille italienne ; des zones, comme celles dont M. Z. entrevoit la création, se formeraient autour des partisans de l'un et l'autre camp. Ces zones s'étendraient tout naturellement et proportionnellement aux améliorations de la qualité de leurs produits dont chaque camp pourrait se prévaloir tour à tour.

Sans escompter l'aboutissement logique d'une telle entreprise, l'élimination définitive de l'une des races au profit de celle qui se serait révélée la plus perfectible, on peut espérer obtenir, par ce moyen, au bout de peu d'années, la certitude de posséder des abeilles de qualité supérieure ; ce qui ne serait déjà pas si mal.

Neuchâtel, mars 1948.

*Marcel Girardin.*

### **La ruche géante**

Merci, Monsieur C., pour votre réponse de mars 47, sous le titre « Méthodes nouvelles ou routinisme », — disons plutôt routine — où les compliments arrivent à peine à compenser les quolibets. Qu'importe ! N'y faisons pas cas ! Après trente ans de pratique

et d'expériences on ne s'émotionne guère..., puis on ne risque plus beaucoup de falloir battre en retraite, car la prudence ne vous laisse plus dire de sottises.

Même après votre réponse, mes déclarations de février conservent toute leur valeur. Ne pouvant les réfuter vous devez les confirmer. Après discussion, vous reconnaissiez, en effet, par votre réponse que : » ...les conditions de notre climat nous obligeront donc à modifier quelque peu la méthode... pour l'adapter à nos régions ». Vous ajoutez : » ... l'auteur fait mention d'une méthode où il maintient une reine dans le gratte-ciel et je crois que c'est dans cette direction qu'il nous faudra chercher ». Vous reconnaissiez, en outre, que les difficultés de manipulations constituent un écueil à cette méthode.

Je n'ai pas rêvé ! Vous avez bien écrit « nous obligeront »... « je crois qu'il nous faudra chercher ». Donc au futur, à l'avenir, vous le croyez... parce que la méthode n'a pas encore subi assez d'épreuves.

Mon article de février avait précisément pour but d'attirer des novices et amateurs sur les graves suites d'opérations désastreuses, en affirmant que certaines méthodes ne pouvaient, *parfois*, leur convenir. Je n'ai pas dit, comme vous le prétendez à tort, que « les méthodes nouvelles ne conviennent qu'aux professionnels », ce qui est tout différent.

Or, vos propres déclarations, Monsieur C., prouvent avec évidence que la méthode que vous préconisez n'est pas au point, surtout pour nos régions froides. Vous reconnaissiez, après mon intervention, qu'il faudra la modifier, la simplifier, prévoir de laisser une reine.

Alors, Monsieur C., pourquoi vous insurger contre ceux qui ont le mérite d'en relever les défauts ? Qui, dans ce cas, est l'ennemi du progrès ?

Pourquoi formuler des griefs contre les aînés qui ont le courage et assez de charité pour attirer l'attention de leurs cadets, dans le seul but de leur éviter des déboires ?

Ce ne sont pas ces aînés qui sèment le découragement, mais bien les imprudents qui promettent monts et merveilles d'une méthode qui est encore à l'étude et dont l'application par des novices peut être fatale. Si ces novices suivaient à la lettre vos premières indications, qu'en résulterait-il ? Nous estimons qu'ils ne doivent pas servir de cobayes ; nous prendrons toujours résolument leur défense, dussions-nous être couverts de sarcasmes et de quolibets.

Après cette utile explication, si vous le voulez bien, Monsieur C., revenons vers notre ruche géante. Elle ne m'est pas inconnue. Ce n'est pas elle qui est combattue, mais la manière de la traiter, *à rebours du bon sens*. Sans oser en attendre des miracles, des ré-

coltes multipliées et « *remultipliées* », afin de rester dans les limites de la raison, disons simplement qu'il est possible d'en tirer quelque chose, même dans nos régions froides, en ne s'écartant, toutefois, pas des principes essentiels, ci-après.

1. En été, l'abeille ne vit guère plus de deux mois. Pour maintenir une colonie forte, capable de produire à toutes les récoltes éventuelles, il faut donc, nécessairement, que la ponte soit soutenue et non entravée ou suspendue.

2. En supprimant la reine d'une colonie et en laissant celle-ci procéder elle-même au renouvellement, la ponte est arrêtée pendant au moins vingt jours et en plus, elle est ralentie pendant au moins cinq jours. Or, pendant ces vingt-cinq jours, la colonie aura perdu environ le 40 % de sa population. Si la reine est supprimée au début de la première récolte, les récoltes suivantes seront compromises. *Cette opération est, sans aucun doute, à rebours du bon sens.*

3. Plus il y a d'ouvrières, plus il y a d'apports, plus le rendement sera élevé. Il faut donc, sans cesse, de nouvelles et nombreuses éclosions pour suppléer aux pertes et décès.

4. Mais, pour obtenir de fortes récoltes nettes, il faut que la proportion de butineuses soit très forte par rapport à l'étendue du couvain.

5. Il est connu que le couvain très développé absorbe les apports et retient à la ruche un grand nombre d'ouvrières, ce qui, évidemment, réduit la récolte nette.

6. Si nous réunissons quatre colonies en mai, il faut qu'en août nous ayons le même effectif que l'année précédente. En supprimant les reines, il est impossible d'arriver à ce résultat, dans nos régions où la belle saison est si courte.

Pour concilier tous ces principes et coordonner tous les éléments favorables, si nous voulons monter des ruches géantes, adoptons la conduite suivante, pour nos régions.

Constituons des groupes de deux, trois et même quatre colonies, suivant les moyens et la possibilité d'extension des ruches (de préférence en hauteur).

Un groupe se compose :

- A. De la colonie géante, ou l'usine à miel.
- B. Des autres colonies, soit du peuple, producteur d'ouvrières.

La ruche A est formée de plusieurs corps, de mêmes dimensions de cadres que les autres colonies ; elle peut avoir deux, trois et même quatre corps superposés. Cette colonie n'a aucune séparation, elle peut avoir un ou plusieurs trous de vol, à volonté, pourvu que ce soit suffisant.

Là où les ruches B n'ont généralement qu'un corps de ruche, sans hausse, elles servent essentiellement à la production inten-

sive d'ouvrières que l'on engagera à l'usine, avant leur éclosion. Ces colonies sont stimulées en conséquence, même au besoin, pendant la récolte, car elles ne fournissent pas de miel pour la vente.

Toutes les colonies ont en tout temps leur reine. Elles sont si possible juxtaposées. Dès que les apports de pollen commencent au printemps, elles peuvent être stimulées. Dès qu'on le peut et jusque vers le 15 juin, les colonies B fournissent, à l'usine, des bataillons d'ouvrières encore emprisonnées, soit des rayons de couvain operculé aussi compact que possible et autant qu'on peut en prélever sans ruiner les colonies. Ces prélèvements peuvent se faire en trois ou quatre fois, disons les 15 avril, 1er mai, 15 mai et 1er-15 juin.

Dès cette date, les colonies B se reconstituent jusque vers la mise en hivernage. Pendant cette période, il est bien de renouveler, au besoin, leur reine. (N'oublions pas que pour réussir, il faut de jeunes reines. L'aviculteur intelligent ne garde pas de vieilles poules !)

La colonie la plus avancée et possédant une jeune reine constituera l'usine à miel, pour la saison prochaine. Le choix peut se faire au printemps.

Le prélèvement du miel se fait seulement dans la ruche géante, exceptionnellement aux autres colonies s'il fut possible d'y ajouter une hausse, ce qui malheureusement n'arrive que très, très rarement.

L'essaimage de la colonie géante n'est pas à craindre si elle a une jeune reine, suffisamment d'air et d'espace.

En automne, au moment de la mise en hivernage, on fait du communisme en répartissant équitablement les réserves de miel et de pollen ; l'usine rendra de ce dernier aux autres colonies, ce sera la ristourne.

N'allez pas rire, car l'expérience vous apprendra qu'il se passe bien ainsi, avec cette méthode fort simple où il n'y a pas de séparation, ni de suppression de reine, ni d'orphelinage toujours aléatoire ; elle ne vous oblige pas à des opérations en des jours fixés, même s'il pleut à torrent.

Mes chers amis, vous voulez des nouveautés ? Bien, en voilà ! Vous préférez l'usine bruyante au paisible travail à domicile ? Bien, voilà du travail à la chaîne. Vous pouvez essayer, cette méthode ne vous conduira pas au désastre, mais n'attendez cependant pas qu'elle fasse des miracles. Quand il y a de la miellée, du bon temps, de la récolte, tout va bien, même avec des ruches en paille. Mais les méthodes tant savantes soient-elles, le découragement, l'énerveront ne modifieront pas les conditions atmosphériques et ne produiront jamais de miellées.

Le Pâquier.

*P. Pasquier.*

### Blocage de la ponte

Cette expérience de restriction de la ponte a été réalisée en mai 1947, sur une ruche D.-B., 12 cadres, sur les pentes du Lomont (Doubs), versant nord, altitude 500 m.

Durant cette opération, mes tablettes indiquent : 1re semaine de mai, temps assez froid ; du 7 au 12, lourd, orages ; du 12 au 19, couvert, plus froid ; du 19 au 4 juin, beau et chaud ; tandis que le 18 mai marque le début du sainfoin, des acacias, et la « pleine » sauge ; la grande miellée s'est fixée vers le 25 mai et a duré 10 jours.

La ruche D.-B. 12 cadres possède une reine de Juin 1946 et le jour du blocage de la ponte (11 mai), j'y trouve 8 cadres de couvain et 4 cadres miel et pollen.

L'opération se réalise par une division du couvain dans deux ruches, disons deux corps.

Dans l'inférieur, ont été disposés au centre deux cadres couvain, un cadre miel et pollen, sept feuilles gaufrées (quatre d'un côté, trois de l'autre), une partition limitant le volume à dix cadres, la reine et les abeilles secouées ou brossées.

Dans le corps supérieur, sont rangés, au centre, les six cadres de couvain restants, les trois cadres miel et pollen (un d'un côté, deux de l'autre), deux cadres bâtis (à moitié), vides et une partition limitant le nombre des cadres à onze.

Entre les deux corps superposés se trouve une grille à reine à fils ronds soudés d'intervalles  $4\frac{2}{10}$  cm., laissant le passage des abeilles sur toutes la surface d'une D.-B. (45 cm.  $\times$  45 cm.), donc le passage des ouvrières du bas en haut est facilité le plus que possible. J'ai ménagé une ouverture large de 5 cm. dans le corps supérieur, juste au-dessus de l'encadrement de la grille afin de prévoir la sortie des bourdons nés au corps supérieur. Cette sortie sera largement utilisée par les ouvrières, aussi ai-je pincé une petite feuille de tôle mince, recouverte de contre-plaqué entre la grille et le corps supérieur pour servir de planche d'envol. J'ai omis de signaler que si le corps inférieur est une D.-B. normale, la D.-B. corps supérieur ne présente plus la feuillure entourant le plateau et se pose sur la ruche du bas à la manière d'une hausse, haute de 32 cm.

L'opération réalisée le 11 mai s'est faite la veille d'une semaine couverte et plus froide et huit jours avant le début du sainfoin.

Que les adversaires des grilles à reines se rassurent ! Un quart d'heure après le brossage des abeilles dans le corps inférieur, tous les cadres du corps du haut étaient de nouveau tapis-sés d'ouvrières.

Aucun nourrissement et attendons huit jours.

C'est la visite du corps supérieur, visite minutieuse des cadres de couvain où j'y découvre quatre cellules de reines en deux groupes, à 5 cm. de la grille, cellules détruites immédiatement (formation de nucléi à envisager pour une autre fois).

Laissons la ruche à son travail et arrivons au 14 août pour la récolte.

Le démantèlement du corps supérieur nous permet de constater que les onze cadres sont garnis et qu'il n'y reste aucune trace de couvain — bon signe, car qui peut dire *a priori* qu'une ruche n'a pas la loque ? Enlevons le corps supérieur et la grille. Dans le corps inférieur, les sept feuilles gaufrées sont bâties et garnies de miel et pollen. Les provisions sont « en bas » et il y a trois cadres de couvain. N'oublions pas que nous sommes en pleine sécheresse depuis le 16 mai et qu'elle se poursuivra jusqu'à fin septembre !

Le corps supérieur est à nous ! Désoperculons, extrayons : total 27 kg. 700, avec en plus la construction complète de neuf grands cadres qui assurent un nid à couvain presque entièrement renouvelé.

A titre de témoin, la récolte sur une ruche identique en puissance à la ruche bloquée, avec reine de mai 1946, a été de 27 kg. 200, mais après lui avoir fourni deux hausses D.-B., entièrement bâties.

Que couclure de cette expérience ?

1. C'est d'abord que la miellée ayant été rapide, courte et puissante, il y a eu un blocage naturel de la ponte par les apports.
2. Dès qu'on s'aperçoit que le corps supérieur se vide de couvain pour se garnir de nectar, ne pas hésiter à intercaler une hausse entre les deux corps.
3. L'apparition et la formation de cellules royales dans le corps supérieur n'est-elle pas due à l'ouverture supérieure ?
4. Il ne faut pas enlever la grille à reine avant la récolte, car la reine ira pondre dans le corps du haut, plus chaud.
5. Il n'y a aucune construction parasite attachant les cadres supérieurs à la grille.
6. Il ne se fait qu'un dépôt, très faible de pollen, dans les cadres du haut et le miel, bien qu'extrait d'anciennes cellules à couvain est impeccable.
7. La construction de grands cadres et la formation de cellules royales (en ruche non orpheline) est avantageuse.
8. Il n'y a pas d'essaimage puisque le blocage ramène la souche dans les conditions d'un essaim favorisé par deux cadres de couvain.
9. L'opération serait plus intéressante dans une année de faible récolte. Mais n'en souhaitons pas !

J'engage les apiculteurs sérieux — et *non pas les bricoleurs* — à tenter l'expérience cette année en espérant que mon essai pourra leur servir de points de départ et que le Bulletin de la SAR sera notre trait d'union.

*Méguin, instituteur, Seloncourt (Doubs).*

### **La page de la femme**

#### *Choses entendues !*

— Julie, vois-tu, là-bas, l'apicultrice qui se prépare à travailler à son rucher ; si nous descendions voir un peu comment elle s'y prend. Qu'en penses-tu ?

A peine ai-je allumé mon enfumoir, ajusté mon voile sur mon vieux chapeau, serré mes salopettes autour de mes jambes, mis mes gants, frappé quelques petits coups à chacune de mes ruchettes pour leur annoncer ma visite, enlevé les chapiteaux, pour me rendre compte si mes jeunes majestés se sont décidées à pondre, que je vois s'approcher deux visiteurs. — Si au moins c'était des apiculteurs me dis-je en moi-même, ma joie et mon plaisir seraient partagés. L'indécision de la démarche des arrivants me prouva le contraire.

— Eh ! Bonjour Madame. Est-il permis de voir et de causer un brin avec vous ?

— Pourquoi pas ? leur répondis-je, tout en retenant une formidable envie de donner une bourrade à ma ruche croisée, la plus méchante ; mais on est civilisé chez nous ! Alors, avec regret, je recouvre mes ruchettes, renvoyant à plus tard l'inspection.

— Un instant, je vous prie et je suis à vous. Maintenant, tout est en ordre et nous pouvons causer. Quel bon vent vous amène ?

— Eh ! bien voilà, Madame. Depuis un moment, ma femme et moi, nous vous observions depuis là-haut, sur la colline ; en voyant le plaisir que vous avez au milieu de vos fleurs et de vos abeilles, je disais à ma femme : « Elle doit en gagner de l'argent cette dame, si nous allions voir d'un peu près comment elle s'y prend pour soigner son rucher, et tu ouvriras tout grands tes yeux et tes oreilles pour ne rien perdre des renseignements que nous pourrons obtenir ».

La question ne tarde pas qui devait lui brûler les lèvres depuis longtemps :

— Combien faites-vous de récoltes par année ?

— Et bien, tout au plus une demi-douzaine de récoltes par an, la dernière au Nouvel-An, ai-je répondu, non sans une pointe d'ironie ! leur amour de l'argent m'étant depuis longtemps connu.

— Vous exagérez, Madame, vous voulez nous en faire accroire !... Parlons sérieusement ; avec ma femme, nous pensions

que quelques ruches dans notre jardin feraient bien notre affaire, cela alimenterait la caisse du ménage et nous permettrait de placer un peu d'argent. Pour commencer, sans avoir à dépenser beaucoup, nous emprunterons une ruche et le matériel nécessaire ; quant aux abeilles, nous attendrons l'essaim volage !

— Oh ! la la ! m'écriais-je, les essaims volages, voilà un sujet qui me tient à cœur ; Vous pensez que la première personne qui trouve un essaim d'abeilles sur son chemin en est propriétaire, si bon lui semble ? A mon humble avis, il serait plus équitable que le dit essaim appartienne au rucher le plus proche et non à des personnes qui ne savent ni a ni b des soins à donner aux abeilles. Outrée de ce langage et m'échauffant, j'ajoutai : « Que diriez-vous si, étant seule présente au moment où votre vache met bas, je me déclarais propriétaire du veau qui vient de naître ? »

— Vous avez un peu raison, Madame, je n'y avait pas songé ; je pensais qu'il était possible de créer un rucher à peu de frais.

Mme Julie et son homme s'en furent, plutôt déçus de ne pas avoir l'espoir de réaliser leur désir ni d'avoir pu obtenir les renseignements nécessaires pour la conduite d'un rucher.

Rentrant chez moi, je pensais que dans le Code civil suisse, les articles 700, 719 et 725 devraient être modifiés, complétés pour que les abeilles soient mieux protégées.

S. D. M.

\*

Avril, quel beau mois pour les apiculteurs ! Tous les espoirs sont là, gonflant le cœur de l'ami des abeilles qui regarde travailler ses colonies. Les souvenirs affluent, surtout ceux des bonnes années, où les hausses se remplissaient à vue d'œil.

Femmes d'apiculteurs, mes sœurs, soyons généreuses, et ne venons pas à ce moment rappeler à nos maris toutes les années où « ces bêtes n'avaient pas seulement récolté de quoi se nourrir » mais entrons dans le jeu et racontons plutôt ce qui se passa en 1922, par exemple. Mon père notait : « A un beau mois de mars, qui avait développé merveilleusement les colonies, succède un mois d'avril froid et pluvieux qui ramène à zéro l'activité dans les ruches. Ce n'est que le 1er mai que le beau temps arrive et se maintient jusqu'au 10 juin. Bien des colonies au début de mai, n'avaient que un à deux cadres de couvain et un mois plus tard se trouvaient avec la hausse pleine. Jamais encore je n'avais constaté un changement aussi brusque dans les ruches. Le 29 mai, je posais les deuxièmes hausses en Chiètres. Toutes les essences mellifères donnaient à profusion. Le 9 juin, nous commençons l'extraction ; dès lors, nous n'avons presque pas cessé d'extraire jusqu'à la fin d'août... Après la première récolte, les ruches se remplissent à nouveau par la floraison des châtaigniers et des tilleuls qui donnent abondamment. Puis le miellat des érables

remplit à nouveau les ruches et ce n'est que vers le 20 août que la récolte se termine. »

Pourquoi ne reverrions-nous pas une année semblable ? 1948 commence aussi par un beau mois de mars ! — Ces beaux rêves ne nous feront toutefois pas oublier la réalité, bien amère pour certains de nos collègues. Pensons à ce bon apiculteur des Plans qui a perdu cet hiver ses douze colonies, pour une cause inconnue. Si votre mari trouve qu'il a trop d'essaims, ce printemps, suggérez-lui de faire un petit envoi à un ami qui regarde avec tristesse ses ruches vides, et vous ferez deux heureux.

Alors, bonne saison à toutes !

*O. Rochat-Péclard.*

### **Pesées des ruches sur bascules du 11 février au 11 mars**

Chêne-Bourg, Genève, altitude 390 m., diminution 1800 gr. — Genève I, alt. 391 m., dim. 2350 gr. — Bex I, alt. 430 m., dim. 2600 gr. — Bex II, alt. 430 m., dim. 3700 gr. — Delémont, alt. 440 m., dim. 1700, 2000 et 2000 gr. — Territet, alt. 474 m., dim. 2800 gr. — Wavre, alt. 475 m., augmentation 250 gr. — Marnand, alt. 481 m., dim. 2250 gr. — Autavaux, alt. 483 m., dim. 3350 gr. — Berlincourt, alt. 505 m., dim. 900, 2000 et 2100 gr. — Corcelles (N.), alt. 530 m., dim. du 1er octobre 1947 au 15 mars 1948, 3550 et 5350 gr. — Senarclens, alt. 596 m., dim. 2400 gr. — Vuarrengel, alt. 650 m., dim. 1450 gr. — Cressier (N.), alt. 600 m., dim. 2225 gr. — Rue, alt. 650 gr., dim. 2000 gr. — Dombresson, alt. 743 m., dim. 2000 gr. — Chézard, alt. 760 m., dim. 2000 gr. — La Valsainte, alt. 1017 m., dim. 1350 gr. — La Ferrière, alt. 1086 m., dim. 2300 gr. — Ste-Croix, alt. 1090 m., dim. 1300 gr. — L'Etivaz, alt. 1144 m., dim. 3650 gr. — Les Caudreys, Le Sépey, alt. 1150 m., dim. 4000 gr.

### *Contrôle des pesées du 16 février au 16 mars*

Morges. — Ruche sur bascule enregistreuse, diminution 3100 gr. 8 h. du matin : du 16 au 28 février, température moyenne — 5 degrés, du 1er mars au 16, température moyenne + 4,8 degrés.

### **Stations d'observations**

Cointrain, Genève, alt. 391 m., dim. 4800 gr., température minima — 12, maxima 20 degrés. L'hydrographe a oscillé entre 55 et 90 %. Le baromètre entre 615 et 735 mm. Hg. — Marcellin sur Morges, alt. 398 m., dim. 1000 gr. — Ecole normale, Delémont, alt. 440 m., dim. 1750 gr., température minima 11, maxima 17 degrés. Pression barométrique entre 713 et 738 mm. Hg. — Grange-neuve, alt. 630 m., dim. 2250 gr., température minima 22, maxi-

ma 23. Pression barométrique entre 708 et 722 mm. Hg. — Cernier, alt. 825 m., dim. 3100 gr., température minima — 5,3, maxima 9 degrés. 5 jours avec précipitations, 35,7 mm.

### Communications des stations

Territet. — Tout le rucher travaille ces jours comme aux plus beaux jours d'avril. — Autavaux. En général peu de couvain. Abondantes provisions. Belles sorties avec de forts apports de pollen. — Berlincourt. Un début de traitement au remède Frow a dû être interrompu pour cause de pillage. Heureusement pas de dégâts. — La Ferrière. Début précoce de l'activité des ruches encore jamais vu depuis 20 ans. — L'Etivaz. Bon hivernage, peu de mortalité. Sans mauvaise rebuse, l'année sera très avancée.

Delémont, mars 1948.

*J. Walther.*

### Etat des maladies contagieuses des abeilles en Suisse pendant l'année 1947

Cantons	Acariose			Loque américaine			Loque européenne		
	Ruchers	Colonies	Dont malades	Ruchers	Colonies	Dont malades	Ruchers	Colonies	Dont malades
Zurich	—	—	—	4	36	19	—	—	—
Berne	27	367	58	5	64	18	7	65	13
Lucerne	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Uri	—	—	—	—	—	—	5	50	8
Schwyz	—	—	—	—	—	—	20	271	63
Unterwald-le-Haut	—	—	—	1	24	2	—	—	—
Unterwald-le-Bas	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Glaris	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Zoug	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fribourg	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Soleure	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Bâle-Ville	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Bâle-Campagne	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Schaffhouse	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Appenzell Rh.-Ext.	1	2	2	—	—	—	—	—	—
Appenzell Rh.-Int.	—	—	—	—	—	—	—	—	—
St-Gall	16	178	47	1	6	4	2	93	3
Grisons	—	—	—	8	103	16	6	78	20
Argovie	2	45	9	—	—	—	—	—	—
Thurgovie	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tessin	—	—	—	5	34	10	—	—	—
Vaud	82	886	47	18	33	33	26	46	46
Valais	26	85	34	4	—	4	—	—	—
Neuchâtel	47	530	77	2	8	2	1	7	1
Genève	9	138	10	—	—	—	—	—	—
Totaux	210	2231	284	48	308	108	67	610	154

### Lutte contre les guêpes

Je prends connaissance un peu tardivement de l'article de M. Soavi dans le *Bulletin* de septembre, et y vois les échos de l'invasion de guêpes dont souffre cette année la Romandie. Bien que la saison soit déjà bien avancée pour commencer une lutte contre ces désagréables cousines de nos abeilles, qu'il me soit permis de donner quelques indications qui pourront servir une autre année.

La guêpe vit en colonies peu nombreuses, mais qui peuvent quelques fois, dans des conditions que j'ignore, atteindre plusieurs centaines d'individus. J'ai déjà détruit quelques nids de la grosseurs d'un chapeau melon ; le plus souvent, les colonies atteignent 30, 40 individus, mais leur nombre important peu provoquer des dégâts appréciables. Les guêpes isolées que l'on rencontre au début de la saison, mars, avril, et qui sont encore engourdis par le froid, sont des femelles fécondées, qui commencent par construire un petit nid, dans lequel elles pondent quelques œufs, qui sont couvés... par le soleil. Lorsque cette première génération éclot, l'activité de la famille augmente, de nouvelles cellules sont construites, garnies d'œufs, pondus par une mère unique, ou par plusieurs mères, je l'ignore. Et au bout de plusieurs mois, la colonie atteint son maximum. C'est alors vraisemblablement qu'apparaissent les mâles qui fécondent de jeunes femelles, lesquelles passent l'hiver, et le cycle recommence. *On comprendra sans peine toute l'importance que présente la destruction des guêpes isolées au début de la saison*, chose que l'on néglige généralement en se disant : « elles ne sont pas nombreuses... »

Quoiqu'il en soit, lorsqu'on se trouve en présence d'une abondance de ces insectes, on peut très bien en détruire des quantités à l'aide de la méthode suivante : on suspend un peu partout dans les jardins des flacons de un demi-litre de contenance environ, à large ouverture, mais à col *avec un épaulement*. On peut aussi employer des bouteilles, mais elles sont moins faciles à nettoyer. On verse dans ces récipients, soit un mélange de bière et d'acide acétique, soit tout simplement de la bière avariée. On en met un quart ou un cinquième de la hauteur du récipient. Les guêpes, attirées par cette aubaine, y entrent... et ne peuvent plus en sortir. Il ne reste plus qu'à nettoyer et regarnir les pièges. On sera surpris de la quantité des insectes qui y périssent, comme aussi de leur variété : mouches bleues et noires, mites, phalènes, papillons même, enfin tous des indésirables. Aucune abeille n'y va.

*G. Reichert, Peypin. B. du Rh.*

(Réd.) Qu'on retienne ces indications, car la « récolte » de guêpes est plus assurée chaque année que celle du miel.

### Fécondation des œufs

tiré de « *Précis d'apiculture* » de *Gillet-Croix*  
*Théorie de Dzierzon*

Selon ce savant allemand, les œufs d'une reine fécondée, en descendant des ovaires par l'oviducte, sont au gré de la pondeuse, imprégnés ou non de liqueur séminale en passant près de la spermathèque, et produisent des femelles dans le premier cas, et des mâles dans le second.

Les abeilles étant généralement élevées dans des petites cellules et les bourdons dans les grandes, il en a conclu que la reine a le pouvoir d'ouvrir et de fermer sa spermathèque à volonté, fécondant ainsi à leur passage près de l'orifice de cet organe, les œufs qu'elle pond dans les petits alvéoles et refusant les spermes à ceux qu'elle dépose dans les grands.

Objections. Comme cette faculté prêtée à la reine constituerait une exception unique dans la procréation, les objections suivantes ont été formulées contre cette partie de la théorie de Dzierzon par deux de ses partisans :

Wagner suppose que les parois étroites des cellules d'ouvrières compriment l'abdomen de la reine quand elle l'enfonce dans ces berceaux et que cette contraction fait jaillir dans l'oviducte les quelques spermes nécessaires à la fécondation de l'œuf.

Dadant pense, au contraire, que la largeur des grandes cellules oblige la pondeuse à écarter les jambes de la troisième paire, quand elles s'accrochent au sommet de la cellule dans laquelle la pondeuse se dispose à pondre un œuf, et que cet écartement empêche le fonctionnement des muscles ouvrant l'orifice de la spermathèque.

Comme on trouve parfois des œufs d'ouvrières dans les alvéoles à peine ébauchés, ainsi que cela arrive souvent chez un essaim primaire logé sur des cadres garnis de cire gaufrée, la première objection n'est guère admissible.

Par contre, la seconde paraît assez vraisemblable ; néanmoins elle peut être admise que conditionnellement et non comme un fait établi.

La théorie de Dickel, rédacteur de la revue apicole de Berlin, a vu le jour sur la fin du siècle dernier. Voici, d'après un extrait du *British Bee Journal* du 9 février 1899, reproduit par le *Rucher Belge*, numéro de septembre de la même année, un résumé concis de cette théorie :

1. Les reines fécondées ne peuvent pondre que des œufs fécondés, dont le sort ultérieur dépend entièrement des ouvrières qui, seules, ont le pouvoir de déterminer le sexe de l'insecte qui doit en résulter.

2. Les ouvrières exercent ce pouvoir ou cette faculté au moyen de deux paires de glandes ; une paire secrétant l'élément nécessaire pour la production des mâles seulement, et l'autre celui nécessaire pour la production des mères et des ouvrières. Les ouvrières fournissent l'une et l'autre sécrétion aux larves à l'état hermaphrodite, jusqu'au moment de leur développement à l'état de nymphe, et la détermination définitive du sexe est opérée par une sécrétion simultanée de ces deux paires de glandes.

3. Des œufs stériles, c'est-à-dire pondus par des mères non fécondées, ou par des ouvrières pondeuses, ne peuvent donner naissance qu'à des bourdons. Toutefois, ces bourdons sont anormaux et différents de ceux provenant d'œufs de mères fécondées. Le bourdon normal possède des organes génitaux parfaits, tandis que le bourdon anormal n'en possède pas.

Analyse des œufs. En 1855, le professeur von Siebold, partisan de Dzierzon, en vue de vérifier sa théorie, disséqua plusieurs œufs et trouva des spermatozoaires dans tous ceux prélevés dans les petites cellules, alors que 32 œufs provenant de grands alvéoles n'en portaient aucune trace, ni à l'intérieur ni à l'extérieur.

De même, son confrère Weismann, professeur à l'institut zoologique de Fribourg, a contrôlé au microscope des œufs fournis par Dickel lui-même, et sur 272 œufs prélevés par ce dernier dans des grandes cellules, un seul contenait un unique spermatozoaire et 62 œufs provenant de petits alvéoles étaient tous fécondés.

Dans une seconde analyse, Dickel signala intentionnellement au même savant, en vue de contrôler la sincérité de l'opération, les œufs prélevés dans les grandes cellules comme provenant des petites, et vice-versa, mais le microscope décela la supercherie ; Weismann ayant constaté que tous les derniers étaient fécondés alors qu'aucun des premiers ne l'était, il en fit l'observation à Dickel qui, de bon gré, reconnut l'avoir induit en erreur, avouant le motif de sa manière d'agir.

De quelles glandes s'agit-il ? Dans le 2. de sa théorie, l'auteur parle de deux paires de glandes sans les désigner, mais ce ne peut être que les glandes salivaires ; la sécrétion des cervicales supérieures constitue l'unique alimentation des larves des trois insectes, pendant les trois premiers jours de leur existence.

Quoiqu'il en soit, Dickel pourrait-il nous dire comment il a pu constater que la sécrétion dont il fait mention, est servie conformément aux indications du 2. de sa méthode ? Evidemment non.

Bourdons anormaux. En ce qui concerne le 3. de sa théorie, l'auteur verse en plein dans l'erreur, et pas besoin n'est de microscope pour le démontrer. Pressez l'abdomen d'un bourdon anormal entre le pouce et l'index et vous serez convaincu.

De plus, Cheshire a constaté au microscope que les spermato-

zoaires des bourdons provenant des œufs de reines vierges et d'ouvrières pondeuses, sont parfaitement semblables à ceux des mâles produits par les reines fécondées.

Conclusions. Les analyses de la ponte ayant démontré que le 1. de cette méthode est faux, le 2. n'a plus de raison d'être et il serait superflu de revenir sur le 3.

En ce qui concerne les expériences pratiques faites par l'auteur, je n'en fais mention que pour mémoire ; les déductions qu'il en tire ne pouvant être probantes que si les principes théoriques prémentionnés étaient dûment établis.

Ce qu'il fallait démontrer. Si Dickel avait démontré péremptoirement qu'une reine fécondée ne produit que des œufs fécondés, on aurait pu admettre sans conteste, que les ouvrières sont à même par un moyen quelconque, de faire produire des bourdons aux œufs fécondés des grandes cellules, et qu'elles déterminent le sexe du couvain de par la forme des alvéoles.

Valeur de la théorie de Dzierzon. Quoiqu'on puisse en dire ou penser, celle de Dickel, loin de l'infirmer, la confirme plutôt, tout au moins en ce qui concerne la ponte d'œufs de mâles et de femelles.

Quant à la détermination du sexe des œufs, la manière de voir de Dadant paraît plus vraisemblable que celle de Dzierzon.

La parfaite régularité, toujours constatée, de l'élevage des abeilles en petites cellules et des bourdons dans les grandes, laisse supposer que la forme des cellules joue un rôle important dans cette question, ou que, tout au moins, cette forme sert de directive à la pondeuse pour sexuer ses œufs, si toutefois, contrairement à l'opinion de Dadant, sa spermathèque n'est pas susceptible de se fermer automatiquement quand elle pond dans les grands alvéoles.

*R. Ruegger, Lausanne.*

(Réd.) Dans le domaine scientifique (et dans d'autres d'ailleurs aussi) peut-on affirmer qu'un problème est définitivement résolu. — Il l'est... jusqu'à ce qu'une nouvelle découverte vienne en changer la solution.

### **Ouvrières pondeuses**

Dans un article du *Bulletin* de septembre 47, concernant les ouvrières pondeuses, j'ai écrit qu'une ruche possédant des cellules royales n'accepte jamais de reine. J'aurais dû préciser en ajoutant : non operculées ou en formation. Cette lacune m'a valu une judicieuse remarque de M. Mouche dans le *Bulletin* d'octobre, mais je dois faire remarquer à ce collègue que je n'ai jamais mentionné que mon procédé était le plus simple et le plus parfait. Il faudrait vraiment être présomptueux pour avoir un tel état d'esprit.

Le procédé d'introduction de reine en ruche bourdonneuse,

tenté par mon collègue, donne d'excellents résultats. J'ai fait la même expérience il y a quatre ans, sur deux colonies. C'est en constatant l'acceptation des reines après avoir enlevé tout le couvain que je me suis rendu compte que l'impossibilité d'introduire une reine dans une ruche bourdonneuse ne provient pas de la présence d'ouvrières pondeuses, ni du couvain de bourdon, mais simplement des fausses cellules royales qui peuvent exister.

Faute de pouvoir donner des soins à mes ruches pendant l'occupation allemande, je me suis trouvé avec plusieurs ruches bourdonneuses et si je n'ai pas traité ces colonies en les réduisant à l'état d'essaims, c'est tout simplement parce que ma méthode demande moins de manipulations tout en évitant de déranger inutilement d'autres ruches.

L'essentiel, dans ce cas, n'est pas le procédé du traitement. Il fallait savoir pourquoi les ouvrières pondeuses n'acceptaient pas de reine. Or, contrairement à tout ce qui a été dit, on sait maintenant que ces colonies se comportent comme des ruchées normales et acceptent une reine après avoir enlevé les fausses cellules royales en formation.

Ceci dit, je suis très heureux que mon collègue soit d'accord avec moi.

*P. Cavin, Lyon.*

## NOUVELLES DES SECTIONS

### Section Ajoie-Clos-du-Doubs

Le comité, dans sa séance du 18 janvier, a décidé de convoquer l'assemblée générale sur le dimanche 25 avril, à 14 heures, au Jura-Simplon à Porrentruy, avec l'ordre du jour suivant : 1. Lecture du protocole. 2. Rapport du président, caissier, réviseurs, inspecteur. Discussion sur l'assurance nésséma. Divers.

Une conférence du plus haut intérêt avec projections, nous sera donnée par M. J. de Beaumont, professeur à l'Université de Lausanne. Sujet : *Le langage des abeilles*.

Les apiculteurs qui auraient des vœux ou des propositions à présenter sont priés d'en communiquer le texte au président soussigné jusqu'au 20 avril.

Au début de mai, M. Morgenthaler visitera les ruchers d'Ajoie. L'inspecteur et les surveillants des ruchers se réuniront en assemblée afin de recevoir les instructions concernant la lutte contre les maladies des abeilles. Prévisions et détails leur seront donnés en temps voulu.

Notre collègue, M. Paul Miserez, jardinier à Porrentruy, offre gratuitement aux apiculteurs de notre section des plantes d'acacias, à prendre chez lui.

Merci.

*Le président : L. Goffinet.*

### Société d'apiculture de Lausanne

La Société d'apiculture de Lausanne aura sa prochaine réunion amicale le samedi 17 avril, à 20 h. 15, à la Cloche, rue Pichard, 20.

Sujet : *Renouvellement et remplacement des reines.* *Le comité.*

### Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale, lundi 12 avril 1948, à 20 h. 30 précises, au local : Rue de Cornavin 4.

Sujet : *La génétique des maladies des abeilles*, par L. Marguerat.

### Section du Jorat

Afin de marquer le cinquantième anniversaire de l'entrée de notre section dans la S. A. R., une modeste manifestation jubilaire aura lieu à l'Auberge de Mézières, le dimanche 25 avril 1948.

Au programme : 14 h. Réception des invités, MM. Gapany, Thiébaud, Soavi. Historique de la Section. Remise de la coupe offerte par la S. A. R. Remise du plateau à notre vétéran, dernier membre fondateur. Conférence de M. Soavi.

Un dîner aura lieu à 12 h. 15, auquel participeront les invités. Les membres de la Section qui désirent y participer pourront s'inscrire au moyen du bulletin de souscription qui sera envoyé ultérieurement. Prix du dîner fr. 5.—.

Le comité compte sur la fidélité des membres de la Section pour une forte participation.

Ainsi donc, chers collègues, à bientôt. Merci.

*Votre président.*

### Société d'apiculture du Gros de Vaud

C'est par le dimanche gris et froid du 22 février, à l'hôtel de Ville d'Echallens, que le président Gonet ouvre la séance avec son entrain habituel. Il salue la présence de M. Loup, l'apiculteur gruyérien bien connu, qui sera le conférencier du jour.

Rien de spécial dans les opérations officielles. Les comptes sont toujours maintenus à flot par le très modeste revenu de la vente du sucre. Par contre, un changement est intervenu dans le comité. M. Joran, instituteur, ayant à son actif vingt années de secrétariat et de dévouement, n'accepte pas une réélection. Il en est de même de M. Burelet, apiculteur-constructeur, membre zélé du comité. Ils sont chaleureusement félicités par le président. Pour leur succéder, il est fait appel à M. Fernand Milloud, à Penthéréaz et M. Victor Favre, à Bioley-Orjulaz.

Ce fut une ovation lorsque le délégué à la Fédération vaudoise, M. Mermoud nous apprit que notre président a été désigné à l'unanimité pour diriger cette association.

La conférence de M. Loup fut un vrai régal. Par un langage simple, elle fut parfaitement assimilée par l'auditoire campagnard. Toutes les conditions requises pour avoir un rucher prospère furent largement divulguées. L'orateur insiste particulièrement sur les maladies qu'il faut découvrir, soigner, guérir. Chaque apiculteur doit connaître exactement la cause du décès d'une colonie.

Le président et la majorité des apiculteurs témoignèrent leur reconnaissance par de chaudes poignées de mains et par l'enlèvement rapide de brochures résumant cette causerie. Ce fut une véritable journée instructive.

Dans une séance spéciale du comité, ce dernier est constitué comme suit : Président : Auguste Gonet ; secrétaire : Simon Chambettaz ; caissier : Fernand Milloud ; membres : Robert Mermoud et Victor Favre. *S. C.*

### Fédération jurassienne des sociétés d'apiculture

Tous les membres de l'Association recevront prochainement un bulletin de versement qu'ils voudront bien utiliser pour le paiement de leur cotisation assurance-maladies, à raison de 30 ct. par colonie. Les nouveaux membres se feront délivrer un certificat de santé par le surveillant local. Chèque postal IV b 1398.

*Le caissier.*

### Section d'apiculture de Sion

*Journée apicole à Sion*, le dimanche 9 mai 1948. Organisée par la Section de Sion.

1. *Conférences* : par M. Alin Caillas, ing. agr. à Orléans, auteur des livres : « Rucher de rapport » et « Produits de la ruche ». Sujet : *Méthodes modernes d'apiculture intensive*, avec film et projections ;

par M. Zimmermann, Dr ès sciences à Genève. Sujet : *Reproduction et hérédité chez l'abeille*, avec projections.

2. *Cinéma* : Projection du film français « La cité des abeilles ». Reproduction de scènes de la vie des abeilles : combat de deux reines, danse des abeilles revenant à la ruche après la découverte d'une source de nectar, etc. Projection du film de M. Fischer sur la vie des abeilles.

3. *Exposition* des nouveautés apicoles 1947-48 : petit matériel de création récente, présenté par les meilleurs fournisseurs suisses.

*Tous les apiculteurs ont cordialement invités.* Demandez le programme définitif et inscription à l'avance chez F. Stöckli, président, Rte Rawil, Sion.

### **Montagnes neuchâteloises**

Comme chaque année, le comité de notre section présente à ses membres le programme prévu pour la saison apicole 1948 :

*Dimanche 4 avril*, au Buffet de la Gare du Locle, à 14 h. 30 : Conférence de M. le Dr Zimmermann de Genève, qui nous parlera « Des races et de l'hérédité chez les abeilles ». Conférence très intéressante, avec clichés, que nous recommandons vivement à nos membres. — Rapport sur l'assemblée des délégués de la Romande. — Rapport sur l'assemblée des délégués de la Cantonale. — Inscriptions pour les boîtes à miel.

*Début juin* : Sortie à Besançon, visite aux apiculteurs de la Franche-Comté. Course d'un jour en famille.

*Fin juin* : Journées de la Romande à Sierre (2 jours).

*Mi-juillet* : Journée cantonale de l'apiculture à l'occasion de l'Exposition du Centenaire à Neuchâtel.

*Mi-août* : Visite de ruchers, chez MM. Barben et Linder.

Le comité est vivement reconnaissant du don de fr. 20.— qui a été fait à notre section en souvenir de notre membre défunt : M. Robert Linder de la Chaux-de-Fonds, et en remercie les membres de sa famille. *Le comité.*

---

**APICULTEURS !** Pour vos ruches tous systèmes, D.-B. et D.-T., etc., ainsi que cadres, coussins-nourrisseurs, articles en bois et ruchers-pavillons, adressez-vous au constructeur-apiculteur **Maurice Deleury, Gimel (Vd).** Médaille d'argent 1944.

### **CIRE GAUFRÉE (1<sup>re</sup> qualité)**

garantie 100 % d'abeilles. — Fabr. par gaufrier, à grandes cellules et cellules normales. Nombre de cellules pour couvain : 660, 620, 640, 700, 750, 700, 800, 820. Nombre de cellules pour hausse (sections) : 660, 820, à feuilles minces. Gaufrage à façon. — Fonte de vieux rayons. Prospectus sur demande.

**J. HANI, SENNIS GÄHWIL (ST-GALL)**

A VENDRE

### **PETIT RUCHER**

composé de 7 colonies D.-B., 2 ruches vides, 1 extracteur, 1 cérificateur solaire et cadres. — S'adresser à Tello MATILE, Crêt du Locle 10. Tél. 21907.

## **La publicité**

dans le *Bulletin de la Société Romande d'Apiculture* porte et rapporte beaucoup.

A vendre quatre

**ruches D.-B.**

en bon état et bien peuplées, avec cu-  
sans hausse.

*G. Rochat, La Coudre, L'Isle.  
Tél. 8 07 38.*

*A vendre  
essaims naturels*

de pure race italienne, garantis, soit  
au prix du jour à partir du 10 mai.

Adresser à *Vosti Silvio, apicul-  
teur, Gerra Piano (Tessin).*

A vendre, pour cause de santé,

**6 ruches D.-B.**  
peuplées.

S'adresser à *E. Raemy, rue du  
Pont 36, Montreux.*

**VENTE DE  
deux ruches D.-B.**

habitées.

S'adresser à *M. Charpilloz, apicul-  
teur, Moudon.*

Dès fin avril :

**nucléi** 3 cadres

D.-B. et D.-T, fr. 60.—. Reines sélec-  
tionnées et élevées en « gratte-ciel ».

S'inscrire : *E. GRIVEL, Landecy  
(Genève).*

ÉTABLISSEMENT D'APICULTURE

**Charles BIGLER**

MARTHERENGES

*Téléphone 9 56 80 (sur Moudon)*

Ruches D.-B. neuves et complètes,  
la pièce fr. 76.—, rabais par plu-  
sieurs pièces. Cadres non montés, le  
cent fr. 35.—. Colonies D.-B. logées  
dans ruches neuves fr. 200.—. Colo-  
nies sur cadres D.-B. depuis fr. 70.—.

**Ruches vides D.-B.  
et Calor**

à vendre, fr. 50.— pièce

*C. Dégallier, Chailly/Lausanne.*

*A vendre*

**29 ruches D.-T. et 5 D.-B.**

habitées, avec garantie de santé.

Adresse : *Paul Maye, St-Pierre-  
de-Clages (Valais). Tél. 4 14 30.*

**Essaims**

naturels demandés. — Offres avec  
prix à *Jules Favre, instituteur, Bous-  
sens. Tél. (021) 4 62 65.*

*Le samedi 10 avril 1948, Mme Schumacher, à St-Sulpice, exposera  
en*

**MISE PUBLIQUE**

le rucher de feu son époux, ainsi que tout le matériel nécessaire à une  
exploitation apicole, savoir :

14 belles colonies, 1 maisonnette démontable 4 m.  $\times$  4 m., 2 ex-  
tracteurs, plusieurs balances pèse-ruches, de nombreux bidons, 1 établi,  
1 scie circulaire, ruches et ruchettes vides, etc., etc., ainsi qu'un nom-  
breux matériel.

*La mise est au comptant et l'on commencera à 14 heures, par les  
ruches habitées. Elle aura lieu à St-Sulpice (Vaud), Villa Marguerite.*

Par ordre :

*Ernest Liron, inspecteur des ruchers à Préverenges.*